



HB

Genève, le 14 février 2012

**Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération**  
**Cab / MD/ SG / DG8.1/ DG8.3**

**Objet : Contribution du HCDH au rapport du SG de l'ONU au Conseil de sécurité sur le Sahara.**

**Refer : M/F n° 294 du 08 février 2012.**

Comme suite à mon fax cité en référence, j'ai l'honneur de vous informer qu'à la faveur d'un dîner que j'ai organisé, hier, à la Résidence, en l'honneur de la Présidente du Conseil des droits de l'homme, notre « Ami » au Haut Commissariat aux Droits de l'homme (HCDH), m'a confié ce qui suit :

\* le HCDH n'a pas, à ce jour, reçu l'habituelle demande du Département des Affaires Politiques de l'ONU (DPA), au sujet de la contribution du HCDH, au prochain rapport du SG de l'ONU au Conseil de sécurité sur le Sahara **marocain**.

\* notre « Ami », qui vient de rentrer de New York avec Mme Pillay, a longuement discuté avec M. Ivan Simonovic, Représentant du HCDH à New York. Il a obtenu de lui l'engagement de ne rien entreprendre ni de formuler des recommandations, dans le cadre de la contribution du HCDH au rapport du SG de l'ONU sur le Sahara, et ce afin d'éviter le fâcheux précédent de l'année dernière.

\* notre « Ami » a, en outre, instruit le Chef du Département Mena, l'égyptien Hani Magally et le Chef de la Section Mena, le tunisien Frej Fenniche, de n'envoyer à New York aucune contribution au rapport du SG de l'ONU, sans qu'elle ne soit, au préalable, validée par lui-même et la Haut Commissaire.

\* Durant son séjour à New York, il a discuté avec Mme Pillay de la question du Sahara. Elle lui aurait confié que l'incident de l'année dernière lui a fait comprendre la complexité de ce dossier et qu'elle ne souhaite plus avoir de problèmes avec le Maroc. Notamment en raison de sa contribution substantielle au budget du HCDH et de son rôle positif et de soutien à son Office, au sein du Conseil des droits de l'homme.

Pour ma part, je l'ai informé du transfert, en cours, du reliquat de 250 000 dollars, au titre de la contribution volontaire du Maroc au budget du HCDH, pour 2011.

Il m'a répondu qu'il va lui apporter la bonne nouvelle lors de la réunion prévue avec elle ce matin.

Enfin, j'étais très franc avec lui, en lui précisant que le versement d'un million de dollars pour 2012, sera tributaire de la contribution du HCDH au rapport du SG de l'ONU sur le Sahara marocain. Le priant d'éviter tout débordement ou nuisance dans ce dossier, susceptible de compromettre la contribution volontaire du Maroc, particulièrement en cette période de crise financière, qui affecte le HCDH.

Il m'a assuré qu'il ferait le nécessaire, d'autant que le HCDH a épuisé ses ressources budgétaires et va entamer ses réserves pour pouvoir financer ses projets en cours.

Très haute considération

**L'Ambassadeur, Représentant Permanent**

